



HAL
open science

Après Bouteflika... Bouteflika ?

Luis Martinez

► **To cite this version:**

Luis Martinez. Après Bouteflika... Bouteflika ?. Politique internationale, 2018, 159, pp.291 - 304.
hal-03458222

HAL Id: hal-03458222

<https://sciencespo.hal.science/hal-03458222>

Submitted on 30 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

APRÈS BOUTEFLIKA... BOUTEFLIKA ?

Affaibli et malade depuis l'AVC qui l'a frappé en 2013, Abdelaziz Bouteflika a défié tous les pronostics médicaux en échappant à la mort. Sa survie contraint l'Algérie à demeurer dans un système politique absurde où chacun attend le décès du président pour enfin concevoir et imaginer des changements. Son élection pour un quatrième mandat de cinq ans, en 2014, avait déjà suscité de nombreuses critiques tant le chef de l'État semblait dans l'incapacité d'assumer ses fonctions. Or voilà que se dessine sa candidature pour un cinquième mandat à la présidentielle de 2019 ! Ses proches affirment qu'il va mieux : « J'ai rencontré la semaine dernière le président Bouteflika. Nous avons discuté pendant une heure. C'est la quatrième fois que je le rencontre cette année. Je le connais depuis plus de trente ans. J'ai constaté qu'il a un grand désir de se représenter pour un cinquième mandat. C'est son droit et nous le soutenons. La Constitution ne l'empêche pas de se représenter. Il faut que le choix des urnes soit respecté », confie M^e Ksentini, ex-président de la Commission nationale consultative pour la protection des droits de l'homme (1). Cette présidence à vie frustre pourtant ceux qui espèrent des élections plus concurrentielles (Abdelaziz Belaid (2), Abdallah Saadallah Djaballah (3), Ahmed Benbitour (4), Ali Benflis (5)) et plonge dans une attente insoutenable les successeurs attendus (Ahmed Ouyahia (6), Abdelamalek Sellal (7)). Elle place au premier rang son frère, Saïd Bouteflika, considéré comme l'homme fort, le « vice-roi dans l'ombre » du frère malade (8).

Aux élections législatives de 2017, le Front de libération nationale (FLN) et son allié le Rassemblement national démocratique (RND) ont obtenu la majorité des sièges au

* Directeur de recherche au CERI-Sciences Po. Auteur, entre autres publications, de : *La Guerre civile en Algérie*, Karthala, 1998 ; *The Libyan Paradox*, Hurst, 2007 ; *Violences de la rente pétrolière : Algérie, Libye, Irak*, Presses de Sciences Po, 2010 ; *Algeria Modern. From Opacity to Complexity* (co-direction avec Rasmus Alenius Boserup), Oxford University Press, 2016.

Parlement avec respectivement 35 % et 20 % des suffrages. Mais le taux de participation fut très faible : 35 % seulement, encore moins que celui des législatives de 2012, estimé à 43 %. Les partis du gouvernement conservent leur hégémonie sur la scène politique mais celle-ci engendre la défiance de la majorité de la population. Et le maintien à son poste d'un président terriblement affaibli suscite, à l'intérieur et à l'extérieur de l'Algérie, des inquiétudes quant à l'évolution du pays : un rapport publié en février 2017 par le think tank américain American Enterprise Institute souligne, à juste titre, que « l'Algérie est aujourd'hui dans une situation très similaire à la Libye, la Tunisie et l'Égypte en 2010. Avec un chômage des jeunes élevé, un système bancaire corrompu, des programmes de protection sociale insoutenables et une classe dirigeante ossifiée présidée par un dictateur en difficulté, l'Algérie est mûre pour l'effondrement ». La rente pétrolière, qui a longtemps permis à M. Bouteflika de redistribuer à tout vent afin d'entretenir la paix sociale, s'épuise alors que de sérieux rivaux se profilent en Méditerranée orientale (Égypte, Chypre, Israël) pour exporter du gaz (9). Or les besoins du pays demeurent toujours aussi conséquents : l'Algérie importe plus de 70 % de ses besoins alimentaires et les dépenses militaires n'ont que faiblement chuté. Et le contexte régional est alarmant : la guerre au Mali, l'effondrement de la Libye et le terrorisme en Tunisie représentent autant de menaces pour l'Algérie. Par surcroît, l'effondrement de l'État islamique en Irak et en Syrie a provoqué le redéploiement de plus de 6 000 combattants de Daech en Afrique (10). Face à de tels défis, nombreux sont les partenaires de l'Algérie qui espèrent l'arrivée aux affaires d'un nouveau président, capable de répondre aux problèmes économiques intérieurs et aux menaces régionales. La presse locale esquisse le portrait-robot du successeur idéal : ce devrait être un candidat de consensus entre la présidence et l'état-major, proche de l'appareil sécuritaire. Ce profil correspond à celui du chef de la police et ancien patron de la gendarmerie Abdelghani Hamel, qui fait actuellement l'objet d'une campagne de promotion (11). En attendant, le quatrième mandat d'Abdelaziz Bouteflika (2014-2019) se traduit par un enfermement de l'Algérie sur elle-même : la peur d'une contagion des « révoltes arabes » a suscité un réflexe d'isolement. Un cinquième mandat risquerait de provoquer ce que tous craignent et redoutent : une implosion du pays (12). La violente répression, le 3 janvier 2018, du rassemblement de plus de 15 000 personnels de la santé à Oran (13) est perçue comme un signe d'affolement face au mécontentement social.

L'effondrement de la manne pétrolière

Ce que le régime a fait de l'argent du pétrole

La manne pétrolière s'épuise (elle a rapporté 112 milliards de dollars en 2014 et 49 milliards en 2017) et le fonds de réserve a été considérablement réduit (200 milliards de dollars en 2014 ; 50 milliards en 2017). L'abondance financière (2003-2013) avait permis la restructuration des réseaux essentiels à la stabilité du régime (14). Le dispositif politique instauré par Abdelaziz Bouteflika et sur lequel s'appuient les groupes d'intérêt proches du pouvoir est considérable : il comprend des partis politiques comme le FLN et le RND ; la centrale syndicale UGTA (l'État algérien est le premier employeur du pays avec deux millions de salariés et les dépenses publiques sont estimées à 500 milliards de dollars sur la période 2003-2015 ; le lobby des anciens combattants, représenté avant tout par l'Association des moudjahidin, a obtenu le quasi-triplement des transferts (de 900 millions de dollars en 2000 à 2,3 milliards en 2013). Le monde universitaire n'est pas en reste : au cours de la décennie 2000, 92 établissements d'enseignement supérieur ont été créés et des milliers de postes d'enseignants-chercheurs ont été offerts à des doctorants. Le Forum des chefs d'entreprise est un autre soutien puissant du président. Pour une raison simple : 97 % des entités économiques (entreprises et commerces) ont moins de 9 salariés. Il s'agit, pour l'essentiel, de structures familiales. Or 76,6 % d'entre elles sont nées sous la présidence d'Abdelaziz Bouteflika et beaucoup ont bénéficié des aides de l'Agence nationale de développement et d'investissement (Andi) et de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej). Quant aux dirigeants d'entreprises de plus de 250 salariés, leur dépendance envers les pouvoirs publics est encore plus forte en raison de la non-transparence des offres de marchés publics.

À ce déploiement du régime dans les sphères politique, administrative, syndicale et sociétale s'ajoute l'indispensable rôle de l'armée, de la police et des services de sécurité. Les dépenses militaires sont passées de 2,7 milliards de dollars en 2000 à 10,6 milliards en 2016, un niveau sans égal en Afrique. L'institution militaire — qui a à sa tête le général Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense et chef d'état-major de l'armée — est choyée. Ce qui explique que, à l'exception de quelques généraux autrefois puissants mais aujourd'hui à la retraite (Hocine Benhadid, Mohamed Mediene, Khaled Nezzar), les officiers préfèrent

poursuivre leur — lucratif — partenariat avec les institutions politiques dominées par les proches du président plutôt qu'entrer dans une logique de contestation. C'est ainsi que l'éviction en septembre 2015 du général Tawfik, puissant patron du Département de renseignement et de sécurité (DRS), suivie de la dissolution de ce même DRS par « décret présidentiel non publiable », a suscité peu de réactions. La création de nouvelles entités placées sous l'autorité du chef de l'État participe d'un rééquilibrage en faveur de la présidence.

La période de tous les dangers

Ce fragile équilibre constitué au fil des ans par A. Bouteflika pourrait s'effondrer si les prix du pétrole ne repartent pas à la hausse. Or la période 2018-2019 s'annonce comme celle de tous les dangers. L'épuisement possible des réserves financières à cet horizon pourrait faire sortir l'Algérie de son calme apparent. La baisse du baril de pétrole en dessous des 70 dollars depuis 2014 a provoqué des mesures gouvernementales visant à freiner les dépenses et à réduire le déficit. L'augmentation de deux points de la TVA (de 7 % à 9 % et de 17 % à 19 % en fonction des produits) en est un exemple (15). Mesure symbolique : depuis janvier 2018, 900 produits sont interdits à l'importation. La facture des importations a été de 45 milliards de dollars en 2017 : le gouvernement espère ne décaisser que 30 milliards en 2018. Des réformes structurelles sont annoncées, comme la suppression du départ à la retraite avant 60 ans. Mais le pouvoir hésite à appliquer de telles mesures, nécessairement impopulaires. Il sait bien que, confrontée à une forte inflation (7 %) et à l'augmentation des taxes, la population subit de plein fouet la chute du prix du baril de pétrole.

Entre 2003 et 2013, à l'époque où le prix du pétrole était élevé, le gouvernement a consacré la moitié des recettes tirées de l'exploitation de l'or noir (770 milliards de dinars, soit environ 13 % du PIB) à des transferts sociaux afin de corriger les effets destructeurs qu'avait eus le contre-choc pétrolier (1986-2001). Malgré cette redistribution, la pauvreté touchait encore 9 millions sur les 40 millions d'Algériens en 2015, selon les chiffres de la Banque mondiale. Environ 4 millions de personnes ne disposent d'aucune protection sociale et demeurent employées dans l'économie informelle. Par ailleurs, constatant que le taux de chômage augmente avec le niveau d'études (17 % des chômeurs ont fait des études supérieures), 500 000 jeunes quittent chaque année prématurément le système scolaire sans aucune formation.

Les maux de l'économie algérienne sont connus : elle est rigide et hyper-dépendante envers les hydrocarbures. En outre, l'Algérie est particulièrement frappée par le fléau de la corruption : elle est placée au 115^e rang mondial par l'ONG Transparency International. L'Association algérienne de lutte contre la corruption n'est pas surprise par ce classement : si aucun progrès n'a été réalisé en la matière, explique-t-elle, c'est en raison du manque de volonté politique (16). Il est vrai qu'aucune réforme structurelle n'a été mise en œuvre sous A. Bouteflika (17). La loi qui impose à tout investissement direct étranger de laisser une participation majoritaire pour une entreprise algérienne est maintenue en dépit des freins à l'investissement qu'elle engendre. L'économie « hors hydrocarbures » peine à attirer des investisseurs, ce qui renforce la dépendance de l'Algérie vis-à-vis du pétrole et du gaz (95 % des recettes d'exportation ; 60 % du budget). Et, on l'a dit, la découverte de méga-gisements de gaz en Méditerranée orientale n'est pas une bonne nouvelle : actuellement troisième fournisseur de gaz de l'UE, l'Algérie craint de devenir sa variable d'ajustement (18).

Ces deux dernières décennies, les autorités ont fait le choix de privilégier des investissements qui ont conforté la cohésion nationale. Traumatisés par la guerre civile des années 1980 et les révoltes arabes des années 2010, les gouvernements successifs ont voulu acheter la docilité de la population et n'ont jamais entrepris les réformes qui s'imposaient. Le régime pourrait bien payer le prix de cette attitude à courte vue...

Une société en guerre contre elle-même ?

Si la politique de redistribution d'Abdelaziz Bouteflika a considérablement contribué à la stabilité du régime, on n'en a pas moins assisté, parallèlement, à l'émergence d'une « Algérie aux marges de l'État » (19) dont le développement menace la cohésion sociale. Du Sahara à la Kabylie, nous y reviendrons, des mouvements de contestation dénoncent les injustices et les inégalités. À ces revendications territoriales s'ajoute un sentiment d'atomisation d'une société dont les liens de solidarité s'expriment désormais quasi exclusivement dans le cadre familial. Si le sentiment d'appartenance à la nation persiste, celui de loyauté envers l'État est « profondément affaibli » (20). La nouvelle Constitution (adoptée en mars 2016) a pour finalité de restaurer cette confiance dans l'État et ses représentants. L'article 2 prévoit la création d'un « organe national de prévention et de lutte contre la corruption », cette

dernière étant considérée comme un véritable fléau et un facteur de déstabilisation de la cohésion sociale. La nouvelle Loi fondamentale rappelle également que, avec la guerre civile des années 1990, « le peuple algérien a été confronté à une véritable tragédie nationale qui a mis en danger la survie de la Patrie ». Aussi souligne-t-elle que l'État entend « garder l'Algérie à l'abri de la Fitna [la discorde au sein de la communauté], de la violence et de tout extrémisme ». De même et, dans un contexte marqué par la fragmentation des territoires et des revendications sécessionnistes, la nouvelle Constitution (art. 4) consacre le tamazight comme « langue officielle » (même si la langue arabe reste la « langue d'État », celle par exemple dans laquelle sont rédigés tous les documents officiels) et l'État s'engage à assurer « sa promotion et son développement ». La reconnaissance de la langue kabyle s'inscrit, on l'aura compris, dans une démarche de préservation de l'unité nationale.

Cette préservation de l'unité nationale constitue une véritable obsession pour les autorités. Le traumatisme de la guerre civile des années 1990 hante toujours les dirigeants — et cela, d'autant plus que la situation en Libye et en Syrie rappelle à l'Algérie ces heures sombres. Le pouvoir, répétons-le, exploite habilement la peur qu'éprouvent les habitants à l'idée de voir le pays basculer à nouveau dans la violence. Il est vrai que la propagande d'Aqmi exhorte les Algériens à combattre le régime ; mais cet appel ne trouve qu'un faible écho au sein de la population, y compris dans les rangs des islamistes qui se sont profondément transformés (21). D'une part parce que, comme le souhaite le gouvernement, le déferlement de violence en Libye, en Syrie et en Irak conforte bon nombre de citoyens dans leur conviction que les révoltes et les révolutions sont synonymes de chaos. D'autre part, parce qu'une proportion non négligeable d'Algériens soupçonne les « puissances conservatrices » du Golfe de vouloir la destruction des États socialistes, progressistes et républicains du monde arabe. S'y ajoute la certitude que la région n'est pas prête pour une transition démocratique tant celle-ci nécessite de garde-fous dont aucun pays ne dispose. L'Algérie déclare d'ailleurs très sérieusement vouloir « protéger la démocratie tunisienne » des dangers qui l'assaillent, au prétexte que la violence terroriste en Tunisie lui rappelle son propre passé récent.

Pour l'Algérie, depuis l'indépendance, le défi majeur est celui de la sauvegarde de l'intégrité territoriale. Les fragmentations qui traversent le monde arabe réactualisent cette inquiétude : de la Libye à l'Irak et jusqu'au Sud-Soudan, les menaces séparatistes

sont devenues des réalités politiques. Aussi, pour l'armée, les revendications des mouvements de l'Azawad (22) et, en corollaire, la « question touareg » apparaissent-elles comme une tentative visant à priver l'Algérie de son Sahara : depuis la création de l'Organisation commune des régions sahariennes (OCRS) en 1957 et la non-participation des Touaregs du Hoggar à la guerre d'indépendance (1954-1962) (23) jusqu'aux révoltes touaregs (au Mali en 2006, au Niger et à nouveau au Mali en 2007-2009), les autorités algériennes estiment que les Touaregs représentent une menace pour l'intégrité territoriale du pays. La déclaration d'indépendance de l'Azawad, en 2012, a été ressentie par les autorités algériennes comme une déclaration de guerre (24).

Une intervention française au Sahel toujours aussi mal vue

L'engagement militaire de la France ne contribue-t-il pas à renforcer l'attractivité des djihadistes ? Force est de constater que, cinq ans après le lancement de l'opération Serval (25), les groupes djihadistes du Nord-Mali, qui agissent également dans le sud de l'Algérie, ont décidé de constituer un front uni : le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (26). Plus grave : les populations du Nord-Mali, de même que les Peuls (qui vivent dans le centre du pays), ne les combattent pas, voire les soutiennent (27). Sans doute parce que les opérations Serval puis Barkhane (28) demeurent incomprises en Afrique du Nord et dans les États du Sahel. Elles apparaissent comme un facteur supplémentaire de déstabilisation régionale après le renversement du régime de Kadhafi. Les interventions françaises s'inscrivent dans la guerre contre le terrorisme lancée par l'Administration Bush après les attentats du 11 septembre 2001. Or il faut bien admettre que, depuis cette date, le développement des groupes djihadistes est exponentiel et que les zones d'attractivité traversent les continents et les pays. En fait, la guerre n'est-elle pas perdue d'avance ? Comment les forces françaises pourraient-elles vaincre un ennemi invisible dans une telle immensité territoriale et, qui plus est, disposant de la sympathie des populations locales ? Le 13 février 2016, une vidéo de 14 minutes d'Aqmi intitulée « Des profondeurs du Sahara » est mise en ligne. Le narrateur vante la victoire que son organisation a, selon lui, remportée contre la France : « Loué soit Allah, car trois ans se sont écoulés depuis le début de cette guerre criminelle, et les médias français devraient poser à leur président les questions suivantes : qu'a gagné la France dans cette guerre ? A-t-elle

éliminé le terrorisme du nord du Mali ? L'a-t-elle éradiqué de la région du Sahel en Afrique ? A-t-elle garanti la sécurité de ses sujets et des soldats dans les pays africains ? A-t-elle apporté la sécurité dans sa propre capitale et a-t-elle intercepté les frappes des moudjahidines ? » En fait, en 2014, le ministre de la Défense se montre satisfait des résultats de Barkhane : « Le Mali a retrouvé un processus démocratique. Assez globalement, les groupes terroristes ont fait l'objet d'un repli même s'il y a là ce qu'on pourrait appeler des "métastases". » Analysés comme un cancer, les groupes djihadistes, détruits ou déstabilisés, ne menacent plus l'existence du Mali ; ils gangrènent des territoires, certes, mais ne sont plus en capacité de provoquer la « mort » de ce pays. Entre le 1^{er} août 2014 et le mois de juillet 2017, plus de 410 terroristes ont été mis « hors de combat » et plus de 22 tonnes d'armes ont été saisies ou détruites (29).

Les autorités françaises espèrent garantir et accroître l'implication des forces militaires régionales (G5) (30) dans la lutte contre les djihadistes. Mais un tel espoir n'est-il pas vain ? Les réserves de l'Algérie face à l'opération Serval illustrent la réticence des pouvoirs locaux à voir l'ancienne puissance coloniale se réinstaller militairement dans la région. Les États de la zone cherchent à tirer profit de l'intervention française en laissant la France devenir l'adversaire principal des djihadistes plutôt qu'à aller combattre un ennemi avec lequel ils devront forcément se réconcilier pour retrouver la paix. Car la lecture française d'une guerre contre le terrorisme qui serait décontextualisée mène à une impasse stratégique : les groupes djihadistes dans le Sahel ne sont pas comparables à l'État islamique en Syrie et en Irak. Les combattants djihadistes sont issus des diverses communautés qui composent le Mali : Touaregs, Peuls, Songhaï, etc. Le djihad au Sahel n'attire pas les « nihilistes » radicalisés d'Occident : les groupes djihadistes épousent des causes locales. La paix passera donc par leur réintégration dans la communauté nationale à l'instar des groupes djihadistes algériens avec la concorde civile et la charte pour la paix et la réconciliation nationale (31). D'ailleurs, les deux puissances de la région, le Maroc et l'Algérie, œuvrent au Sahel en y développant des politiques non intégrées aux initiatives françaises, avec la conviction que plus la France restera longtemps, plus les populations se retourneront contre elle.

L'Algérie craint de rejoindre la liste de ces pays qui, à l'instar du Pakistan, ont d'abord tiré une rente de situation d'une action militaire menée par les grandes puissances dans leur environnement régional (en l'occurrence en Afghanistan)... avant de

se retrouver condamnés à gérer un espace dévasté et abandonné par ces mêmes grandes puissances, une fois celles-ci parvenues aux limites d'une politique fondée exclusivement sur le registre militaire.

Fragiles frontières...

Après les révolutions arabes de 2011, la problématique des frontières devient un enjeu de sécurité : chaque État suspecte son voisin d'être incapable de sécuriser sa frontière. La jeune démocratie tunisienne est victime d'attentats perpétrés par des Tunisiens membres d'Aqmi réfugiés dans une Libye en proie à l'anarchie ; les sites gaziers algériens situés dans le Sahara sont la cible de groupes djihadistes installés également en Libye (32). Avec effroi, les Tunisiens découvrent après la bataille dans le Jebel Chaambi, à la frontière algérienne, qu'une partie de leur jeunesse bascule dans cette idéologie violente et radicale (33). Pas étonnant, dès lors, que le gouvernement de Tunis indique que « l'expérience algérienne de lutte (antiterroriste) l'intéresse ». La garde nationale tunisienne et la gendarmerie nationale algérienne ont mis en place un programme d'« échange d'expérience » (34). Face aux inquiétudes que génère la « perte » du contrôle des frontières dans la région, l'Algérie souligne qu'elle déploie depuis 2006 un réseau de surveillance électronique de ses confins sahariens et qu'elle y installe depuis 2015 des postes militaires. De son côté, le Maroc élabore un projet visant à édifier une muraille de barbelés au niveau de la frontière avec l'Algérie (35).

Les autorités n'ignorent pas que l'unité nationale et la cohésion sociale sont fragiles et qu'une transition vers la démocratie dans ce contexte signifierait le retour des islamistes sur le devant de la scène politique. Si l'armée a remporté la guerre contre les groupes djihadistes, elle a, en revanche, perdu la bataille idéologique : le salafisme s'est considérablement diffusé en Algérie. Les violences à Ghardaï (36) rappellent la fragilité de la cohésion nationale. Pour le pouvoir, le principal danger pour l'unité nationale et la cohésion sociale provient, précisément, de la « radicalisation » islamiste qui menace le vivre-ensemble. C'est pourquoi, à l'instar d'autres pays, l'Algérie a mis en œuvre une stratégie globale de « déradicalisation » qui se distingue des stratégies spécifiques de déradicalisation appliquées à des groupes djihadistes.

La lutte contre la radicalisation islamiste

En septembre 2015, le ministère des Affaires étrangères diffuse un document qui résume la stratégie de déradicalisation de l'Algérie (37). La vision sur laquelle repose le texte est très vaste : « L'Algérie est convaincue que le combat à livrer à ce grave fléau s'impose au quotidien et dans tous les domaines d'activité, qu'ils soient politiques, institutionnels, économiques, culturels, culturels, éducationnels ou sociaux. » Sur le plan économique, les autorités expliquent que, pour réduire les injustices sociales, l'État dépense annuellement 12 % du PIB au profit des catégories défavorisées. À ces dépenses sociales s'ajoute un travail ciblé qui se donne pour buts « l'identification des foyers de la radicalisation ; l'isolement des groupes radicaux et partisans de l'extrémisme violent ; et la réduction du contexte permettant aux personnes de développer des idées extrémistes ». Ainsi, dans le cas des détenus, un programme *ad hoc* mis en œuvre en milieu carcéral vise à séparer « ceux impliqués dans des actes de terrorisme des autres catégories de détenus, par leur isolement dans des salles ou des quartiers strictement séparés » ; et à « faire approcher les terroristes incarcérés par des imams maîtrisant la théologie pour susciter le repentir idéologique des plus radicaux ». Afin de reprendre le contrôle du discours sur l'islam, les autorités ont, en effet, créé douze instituts spécialisés dans la formation des imams. En 2015, le ministère des Affaires religieuses instaure la fonction de Mufti de la République (38). Cette reprise en main s'est traduite par l'établissement d'une cartographie nationale des mosquées et par l'introduction — nous citons le document officiel du ministère — du « thème de la prévention contre l'extrémisme violent dans les sermons des imams » (39). Il existe un projet consistant à créer une Académie des sciences du Fiqh qui « rassemblera tous les dogmes de l'islam ». Enfin, l'Université islamique algérienne met l'accent sur la propagation d'un « islam modéré et tolérant » dans la formation supérieure des théologiens. Les autorités mobilisent également les zaouias et les écoles coraniques car elles représentent « d'importantes plateformes de dissémination des idées et conceptions positives et constructives de l'islam modéré, et un rempart contre l'extrémisme violent et la radicalisation » ; la zaouia est le lieu qui « exprime la convivialité et la sagesse ancestrale de l'humanisme musulman » ; « la radio et la chaîne de TV algériennes du Coran, récemment créées, sont mises à contribution pour diffuser, à travers de solides programmes, un islam de

paix, de tolérance, d'humanisme et de solidarité tel qu'il a toujours été vécu en terre algérienne ».

Dans le domaine de l'éducation, des mesures sont prises afin de favoriser la transmission des « valeurs républicaines et démocratiques : valeurs identitaires nationales de référence et valeurs universelles ». L'enseignement de l'islam à l'école est axé sur « les valeurs humaines et morales prônées par l'islam : tolérance, générosité, sens de la justice, travail, honnêteté ». Les autorités soulignent que « l'école algérienne joue un rôle important dans la lutte contre l'extrémisme violent et la déradicalisation ».

Afin de réduire l'espace d'expression des « radicaux », les autorités ont mis en œuvre des initiatives dans plusieurs domaines : une politique de sensibilisation médiatique auprès des familles et un soutien financier au monde associatif. Pour sensibiliser la jeunesse, vingt-cinq chaînes de télévision privées ont été agréées par le gouvernement dans le cadre de la libéralisation du secteur de l'audiovisuel : « L'une des retombées les plus positives a été le détournement de la jeunesse algérienne des stations de TV développant un discours extrémiste. » Une radio, dédiée spécialement à la jeunesse (Jil FM), diffuse des « opinions modérées par des penseurs musulmans de renom ». Dans le domaine culturel, l'une des cibles des groupes djihadistes durant la guerre civile, le pouvoir veut se montrer très actif : il y a eu, par exemple, 176 festivals internationaux, nationaux et locaux en 2015 contre 28 seulement en 1998. Plus de 300 bibliothèques ont été créées entre 2010 et 2014. On note une volonté, au moins formelle, de protéger à nouveau le patrimoine culturel. Le ministère de la Culture a soutenu plusieurs films « pour contribuer à la sensibilisation contre l'intégrisme et l'obscurantisme : *El Manara* de Belkacem Hadjadj, *Rachida et Yamina* de Bachir Chouikh, *Douar de femmes* de Mohamed Chouikh, *Les Suspects* de Kamel Dehane, *Autopsie d'une tragédie* d'Ait Aoudia, *Morituri* d'Okacha Touita, etc. Et, pour encourager « le dialogue des cultures et la protection du patrimoine immatériel comme rempart contre les messages intégristes », le gouvernement a institué un symposium sur « la culture, la musique et le soufisme » qui permettra de « débattre des rituels religieux et du patrimoine spirituel de l'islam et des autres religions ». Les effets de toutes ces actions sont difficiles à évaluer mais force est de constater que les autorités algériennes n'hésitent pas à présenter leur stratégie de déradicalisation comme un succès.

En guise de conclusion...

En restant à l'écart des révolutions arabes, l'Algérie a rassuré ses partenaires extérieurs (40). Alors que, dans les années 1990, sa guerre civile leur donnait des sueurs froides, elle est désormais considérée comme un pays solide. La présidence d'Abdelaziz Bouteflika, depuis 1999, a offert un semblant d'autorité civile après le règne des généraux (1991-1999). Fortement décriés pour leur violation massive des droits humains durant la guerre civile, les dirigeants militaires ont appliqué l'art du camouflage, si ce n'est celui de la mise en veilleuse, en disparaissant des écrans politiques et médiatiques. Au cours de ces dix dernières années, l'armée algérienne, déchargée de la gestion des affaires politiques, s'est considérablement équipée et professionnalisée. Dans un contexte régional incertain, elle s'efforce de restaurer sa gloire passée en apportant la démonstration de sa puissance militaire (41).

Derrière la façade de son chef d'état-major octogénaire, le général Ahmed Gaïd Salah, et de quelques généraux à la retraite parfois impliqués dans des affaires financières troubles, se profile une génération de quinquagénaires responsables des régions militaires et des principales unités opérationnelles. Ils espèrent ne jamais revivre l'expérience d'une guerre civile, et, si leur armée doit être le pilier de l'État, ils ne souhaitent pas pour autant qu'elle devienne l'ennemie d'une société qui revendiquerait des changements politiques. Toutefois, derrière le rideau d'un régime stable se cache un constat inquiétant, celui d'une illusion sécuritaire : hyper-dépendance pétrolière, extrême faiblesse des institutions, népotisme, système éducatif en piètre état, chômage massif des jeunes, corruption, terrorisme. Plus que jamais l'État va devoir déployer tous les instruments en sa possession pour maintenir l'unité nationale et la cohésion sociale. L'Algérie se trouve à un carrefour. L'après-Bouteflika peut être, dans une vision optimiste, l'occasion de régénérer un système politique à bout de souffle. Une élection libre et transparente, en 2019, constituerait un moment fondateur à même de restaurer la confiance au sein d'une société désenchantée. En revanche, une réélection d'Abdelaziz Bouteflika pour un cinquième mandat serait un pari très risqué qui plongerait le pays dans un immobilisme politique mortifère.

(1) TSA, 18 novembre 2017.

(2) Ancien député du FLN, il quitte ce parti et fonde El Moustakbal en février 2012. Il est candidat à l'élection présidentielle en 2014.

- (3) Proche des Frères musulmans, il est le fondateur du parti Front de la justice et du développement.
- (4) Ancien premier ministre (décembre 1999-août 2000), plusieurs fois ministre, économiste, il tire régulièrement la sonnette d'alarme sur la « catastrophe » qui guette l'Algérie dans les médias.
- (5) Ancien premier ministre (2000-2003), candidat aux élections présidentielles de 2004 et 2014. Il crée en 2015 le parti Talaie el Houriat.
- (6) Premier ministre depuis 2017, il a exercé cette fonction à plusieurs reprises ces deux dernières décennies. Il a été chef de cabinet du président de la République (2014-2017).
- (7) Premier ministre entre 2012 et 2017.
- (8) Conseiller spécial du président, son frère, Saïd est considéré comme un potentiel successeur. Les médias soulignent son influence dans tous les domaines (politique, économique, sécuritaire). Voir « Quel est le pouvoir de Saïd Bouteflika, le très influent frère du président ? », *Jeune Afrique*, 26 juin 2017.
- (9) L'Algérie exporte 54 milliards de mètres cubes de gaz et 1,02 million de barils par jour. Les hydrocarbures représentent 94,5 % des exportations totales.
- (10) Le commissaire pour la paix et la sécurité de l'Union africaine, Smaïl Chergui, rappelle : « Des rapports font état de la présence de 6 000 combattants africains parmi les 30 000 éléments étrangers ayant rejoint ce groupe terroriste au Moyen-Orient. » *El Moudjahid*, 11 décembre 2017.
- (11) « L'Algérie cherche activement un successeur à Abdelaziz Bouteflika », *Le Monde Afrique*, 18 février 2018.
- (12) « Quand Bouteflika s'en ira, l'Algérie va probablement implorer. Les islamistes qui ont été maintenus à distance par sa main de fer exploiteront le vide laissé. Les tensions qui ont été enterrées depuis la guerre civile vont ressurgir. Et puis l'Europe pourrait être submergée par une autre grande vague de réfugiés d'Afrique du Nord », annonce *The Spectator* dans un article intitulé « How Algeria could destroy the EU », 3 décembre 2016.
- (13) « Algérie, une capitale interdite de manifestation », *Orient XXI*, 15 janvier 2018.
- (14) Rasmus Alenius Boserup et Luis Martinez (dir.), *Algeria Modern. From Opacity to Complexity*, Oxford University Press, 2016.
- (15) « Rapport Algérie », FMI, 1^{er} juin 2017.
- (16) *Le Matin d'Algérie*, 22 février 2018.
- (17) « Des atouts et des handicaps économiques », *Questions Internationales*, n° 81, 2016.
- (18) « Les Européens veulent un marché libre : acheter du gaz quand ils sont en situation de difficulté par rapport à l'approvisionnement de la Russie. Mais quand la situation est plus favorable, ils ne veulent plus de notre gaz », dénonce Abdelmoumen Ould Kaddour, le PDG de la Sonatrach. *Maghreb Emergent*, 1^{er} février 2018.
- (19) Voir le dossier de *Politique Africaine* : « L'Algérie aux marges de l'État », n° 137, 2015.
- (20) Michael Bonner souligne combien au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et en Asie centrale « le triomphe (dans les années 1990) sur les islamistes se révèle coûteux. L'État-nation semble particulièrement fragile... ». *Le Jihad, origines, interprétations, combats*, Téraèdre, Paris, 2004, p. 200.
- (21) Amel Boubekeur, « The Future of Algerian Islamist Parties », *The Maghreb Center Journal*, issue 1, 2010.
- (22) Le Mouvement national de libération de l'Azawad est créé en 2011. Il est le résultat de la fusion du Mouvement national de l'Azawad et du Mouvement Touareg du Nord-Mali. Ce mouvement aspire à l'autodétermination du Nord-Mali, projet auquel s'oppose l'Algérie.
- (23) Michel Vallet, « Les Touaregs du Hoggar entre décolonisation et indépendance (1954-1974) », *Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée*, n° 57, 1990.
- (24) Non reconnue par la communauté internationale, cette déclaration est ajournée par le MNLA lui-même qui revendique non plus l'indépendance mais l'autonomie et la reconnaissance de l'identité de l'Azawad dans le respect des frontières.

- (25) Opération militaire française au Mali lancée en janvier 2013 et achevée en juillet 2014.
- (26) Formé le 1^{er} mars, le G5IM est né de la fusion de plusieurs organisations djihadistes dans la région. Il a prêté allégeance à Al-Qaïda. Il compterait plus de 500 hommes. Il a revendiqué plusieurs attaques terroristes dont celle contre l'ambassade de France et l'état-major des armées le 2 mars 2018.
- (27) Boukary Sangaré, « Le Centre du Mali : épice de djihadisme », Rapport GRIP, mai 2016.
- (28) Elle succède à Serval à partir de 2014. Elle mobilise 4 000 hommes et vise à aider les États partenaires (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) à assumer à terme leur propre sécurité.
- (29) Équipe relations médias de l'état-major des armées, « Dossier de presse de l'Opération Barkhane », juillet 2017.
- (30) Lancé le 2 juillet 2017 à Bamako, le G5 regroupe les forces militaires conjointes de cinq États du Sahel en lutte contre le terrorisme. À terme, il doit rassembler 5 000 hommes.
- (31) Le 16 septembre 1999, la loi sur la concorde civile est plébiscitée par un référendum. Elle vise à amnistier les personnes impliquées dans le soutien aux terroristes. En août 2005, un référendum sur la réconciliation nationale permet l'abandon de poursuites judiciaires contre les islamistes qui déposent les armes. Plus de 6 000 islamistes quittent les maquis et réintègrent la vie civile.
- (32) Dans la nuit du 15 au 16 janvier 2013, des djihadistes de la katiba « Les signataires par le sang » investissent le site gazier de Tiguentourine, proche d'In Amenas. L'armée algérienne libère le site et les otages : 37 otages et 29 terroristes sont tués. C'est la plus grande attaque terroriste sur un site gazier et pétrolier en Algérie.
- (33) Meryem Sellami et Jihed Haj Salem, « Conversion djihadiste des jeunes en Tunisie post-révolutionnaire : altérité, corporalité et spatialité », dans Denis Jeffrey (dir.), *Jeunes et djihadisme*, PUL, Montréal, 2016, pp. 115-155.
- (34) Voir A. Benantar, « Sécurité aux frontières : portée et limites de la stratégie algérienne », *L'Année du Maghreb*, 2016.
- (35) « Algérie-Maroc : bientôt une frontière de barbelés ? ». <http://www.algerie-focus.com/blog/2013/16/algerie-maroc-bientot-une-frontiere-en-barbeles/>
- (36) Sur les émeutes de Ghardaï, voir Fatma Oussédik, « L'Algérie, une société en guerre contre elle-même », *Naqd*, n° 32, 2015.
- (37) Voir également Farid Bencheikh, « Comprendre pour combattre : salafisme armé, les fondamentaux », *Sécurité Globale*, n° 7, 2016.
- (38) Le grand Mufti de la République contrôle un organisme (La maison des fatwas) chargé de produire et d'émettre des fatwas (avis religieux).
- (39) Ministère algérien des Affaires étrangères, « La stratégie de déradicalisation de l'Algérie », 2015.
- (40) Les principaux clients de l'Algérie sont l'Italie, la France, l'Espagne, les États-Unis et le Brésil ; les principaux fournisseurs sont la Chine, la France, l'Italie, l'Allemagne et l'Espagne.
- (41) Selon le Global Fire Power, l'armée algérienne est, après l'armée égyptienne, la deuxième armée la plus puissante du continent africain.